Séance du 8 juillet 2019 à la MdQ de Chailly

Personnes présentes : 26 personnes (cf : liste manuscrite avec noms & prénoms)

Prise du PV : Laure Richard

Début de la séance : 19h30

Lionel Zufferey ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes et se dit ravi de les voir en nombre. Il rappelle que notre présence ce soir concerne le terrain sis à Victor-Ruffy à Lausanne, sur laquelle se trouve entres autres <u>la Ferme Aebi</u> qui est destinée à la destruction d'ici à cet automne (mise à l'enquête prévue prochainement), afin d'être remplacée par quatre immeubles. Quatre parcelles sont existantes dont deux sont propriétés de Jean-Marc Aebi. Il en reste donc encore deux qui appartiennent la Ville de Lausanne, d'une superficie totale de ~8'000 m² et qui sont destinées à rester en zone verte.

Suite au courriel qu'Isabelle Veillon a envoyé en juin à un certain nombres d'habitants du quartier, leur demandant leur avis, un dossier, porté par le Comité de <u>Chailly 2030</u>, a été envoyé à la Ville le 21 juin dernier et a reçu bon accueil. Un rendez-vous est d'ailleurs déjà prévu avec le <u>SPADOM</u> (Service des Parcs et Domaines) le 21 août prochain. Une autre séance aura lieu ensuite courant septembre (date encore à définir) à la Maison de Quartier de Chailly afin d'informer les personnes qui le souhaitent de la suite qui sera donnée à ceci.

Rien n'étant défini ou décidé à ce jour, il est donc demandé à chacun-e de se présenter en quelques mots et d'expliquer les raisons qui les font être là ce soir et ce qu'ils proposent pour ces zones vertes afin que ces idées puissent être condensées et proposées lors de la rencontre du 21 août prochain.

Mais avant de débuter ce tour d'idées, Nicole Nay nous présente les possibilités d'aménagement des parcelles. La grande parcelle est en zone parcs et loisirs. Elle peut recevoir des constructions non chauffées de minime importance, tels que cabane à outils, couverts, kiosques, etc. Sur la petite parcelle, une construction d'un bâtiment de quatre étages serait possible. En effet et si la Ville décide d'injecter des fonds dans un projet, il faut qu'elle puisse avoir un retour sur investissement (par de la location par exemple). Cette construction pourrait être faite en œuvre participative, à base de chaux et de chanvre, matières isolantes, sans pesticides, monocouches, n'ayant pas besoin de technologie compliquée. Cette construction permettrait d'abriter les espaces chauffées en lien avec l'activité du jardin d'à côté.

Séance du 8 juillet 2019 à la MdQ de Chailly

Idées proposées par les personnes présentes :

Il y a peu de zones vertes dans le quartier, qui reste très bétonné. Envie d'un four à pain, d'une place verte et conviviale. Des tables à disposition, une petite buvette. Un lieu de vie ouvert le soir et le week-end, dans le respect du voisinage.

Malgré la Ferme de Rovéréaz, pourquoi ne pas maintenir une ferme également à Victor-Ruffy? Souhait d'avoir une grande place herbeuse. Envie de laisser des espaces verts, tout en y mettant des tables et une petite buvette saisonnière (du type la Folie Voltaire au Parc de Mon Repos). Utiliser cet espace buvette en parallèle avec une petite épicerie participative afin de permettre la vente directe de produits du terroir et de la région (remplacement de l'utilité de la ferme actuelle). Pourquoi ne pas proposer aux cafetiers-restaurateurs du quartier leur avis et connaître leur intérêt ou d'utiliser cet espace dans le cadre d'un programme de réinsertion pour personnes en difficulté ?

Souhait d'un espace vert, sans rien (terrain herbeux) et d'utiliser cet espace pour y donner des cours de yoga ou de tai-chi par exemple.

Idée de planter des plantes médicinales, de mettre des ruches, de proposer des espaces pédagogiques en lien avec la nature, permettant aux écoles du quartier d'y prendre part.

Souhait de conserver cet espace comme un poumon de la ville. S'inspirer du GRAM à Renens, qui est un marché urbain équitable.

Terrain d'aventure pour petits et grands, tout en veillant à la biodiversité, mais créer un énième parc pour enfants dans le quartier n'est pas souhaité.

Pour terminer, Emilie propose d'abord de rencontrer le SPADOM afin de connaître leur avis et projet par rapport à ces parcelles. Une fois ceci fait et selon les discussions du 21 août, nous pourrions envisager d'envoyer ensuite un questionnaire élargi aux habitants de Chailly et de la Sallaz (essentiellement les voisin-e-s de la parcelle) afin d'avoir leur opinion et organiser également une rencontre publique, en collaboration avec la Ville.

La séance est levée à 21h15. Toutes les personnes présentes sont remerciées et invitées à goû plus ii

ûter à la citronnade maison d'Isabelle, tout en poursuivant les discussions d'informelle.	de manière

PV séance du 08.07.2019 - Projet Victor-Ruffy	2







